

Un jugement récent de la Cour d'appel du Québec en matière de responsabilité extracontractuelle des administrateurs

1 mai 2006

La Cour d'appel du Québec a rendu, le 2 février 2006, un jugement en matière de diffamation et de responsabilité civile dans l'affaire *Johnson et Marcil c. André Arthur et al.* (500-09-012808-028). Ce jugement présente un intérêt particulier en matière de responsabilité des administrateurs.